



**En 2021, la Ville a lancé son premier budget participatif. 40 000 € sont dédiés au financement d'initiatives citoyennes innovantes et durables.**

À l'issue de la première phase de consultation, 35 projets ont été proposés par les Castels entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février.

Ils ont fait l'objet d'une étude de faisabilité par les services municipaux.

Les projets ne correspondant pas aux critères d'éligibilité ou étant redondants avec l'offre en équipement déjà disponible sur le territoire n'ont pu être retenus.

### Comment voter ?

La phase de vote se déroule du 3 mai au 10 juin 2021.

Le vote s'effectue uniquement par voie papier. Des urnes de vote se trouvent à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la médiathèque Jean Macé, au CCAS, dans les centres sociaux (Blanchard, Vaucrises, Filoires/Vignotte) et au pôle Jean-Pierre Lebègue. Des bulletins de votes sont disponibles sur place mais vous pouvez également télécharger et imprimer le vôtre : [téléchargez votre bulletin de vote](#)

**Toutes les personnes physiques, résidentes de Château-Thierry, de 14 ans ou plus peuvent participer au vote. Chaque habitant ne peut voter qu'une fois.**

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il est possible de demander à une personne tierce de déposer le bulletin dans une urne.

À la fin du vote, les projets préférés des Castels seront réalisés dans la limite des 40 000 € alloués.

### Repères :

#### QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Il s'agit d'une enveloppe financière réservée pour le financement de projets proposés par les citoyens et choisis par les habitants de Château-Thierry. Pour cette première édition du budget participatif, la Ville de Château-Thierry a attribué la somme de 40 000€.

#### DES PROJETS PROPOSÉS PAR LES CITOYENS


Du 1er janvier au 28 février 2021, les Castels de 14 ans et plus ont déposé leurs projets. Les projets doivent être localisés sur le territoire de Château-Thierry, relever des domaines de compétences de la Ville, avoir une utilité publique et être d'intérêt collectif. Ils doivent également concourir au respect de la qualité du cadre de vie sans être redondants avec l'offre en équipement déjà disponible sur le territoire.


#### DES PROJETS CHOISIS PAR LES HABITANTS

À l'issue de cette première étape, les services de la Ville ont vérifié la faisabilité des projets et le respect des critères. Les projets validés sont soumis au vote des Castels pour la troisième étape du 3 mai au 10 juin 2021. Les projets qui remporteront le plus de voix seront réalisés dans la limite des 40 000€ alloués.

#### Documents :

 [Bulletin de vote - Budget participatif 2021](#)

 [Liste des projets éligibles - Budget participatif 2021](#)

 [Consultez le règlement du budget participatif 2021](#)

**Découvrez sans attendre les 17 projets éligibles et votez pour vos 3 initiatives préférées !**

**Téléchargez la liste des projets éligibles** ou consultez la liste ci-dessous :

#### **N°1 - Installation de casiers de stationnement vélo**

Pour faciliter l'utilisation du vélo en ville et permettre aux habitants de pouvoir garer leur vélo de manière sécurisée, Isabelle propose d'installer des garages à vélo.

Lieu : À proximité de la place de l'Horloge

Coût : 10 000 €

#### **N°2 - Aménagement d'un petit square de repos pour les promeneurs**

Afin d'offrir aux habitants un espace plus accessible et agréable, Jean-Jacques voudrait la création au Village Saint-Martin d'un square avec bancs publics, barrières, tourniquet...

Lieu : Village Saint-Martin

Coût : 15 000 €

#### **N°3 - Embellissement de la cascade du Ru fondu**

Pour mettre en valeur la cascade du Ru fondu ou de Bascon, l'association du Village Saint-Martin - Vincelles - Le Buisson aimerait une remise en état du lieu, situé au bout du chemin la Tuilerie

Lieu : Village Saint-Martin

Coût : 4 000 €

#### **N°4 - Installation de 15 bancs supplémentaires**

Un collectif d'habitants voudrait que les Castels disposent de davantage de bancs, notamment dans les rues en pente.

Lieu : Toute la ville

Coût : 15 000 €

#### **N°5 - Installation de fontaines à eau extérieures**

Afin de favoriser l'utilisation de gourdes réutilisables, un collectif d'habitants souhaite installer des fontaines pour boire en extérieur à deux emplacements.

Lieux : Bords de Marne & Place de l'Hôtel de Ville

Coût : 10 000 €

#### **N°6 - Installation de 2 tables de ping-pong en béton**

Romain propose l'installation de tables de ping-pong pour que petits et grands Castels puissent s'essayer à cette activité.

Lieux : Parc Saint-Joseph & espace extérieur du gymnase Brossolette

Coût : 4 800 €

#### **N°7 - Installation de jeux et de bancs à l'école des Chesneaux**

Pour embellir la cour de récréation tout en ayant des jeux pour les écoliers, Carole aimerait que des espaces de jeux soient dessinés à la peinture durable au sol et que des bancs soient installés.

Lieu : École des Chesneaux

Coût : 6 000 €

#### **N°8 - Installation d'un filet pare-ballons**

Afin d'éviter que les ballons se dirigent sur la route ou dans la Marne, Romain suggère la pose d'un grand filet.

Lieu : Terrain de foot au parc Saint-Joseph

Coût : 3 000 €

#### **N°9 - Création d'un parcours santé**

Olivier soumet l'idée de disposer d'un autre parcours santé en libre accès pour encourager l'activité physique.

Lieu : Bords de Marne

Coût : 6 000 €

#### **N°10 - Achat d'équipements audiovisuels performants**

Maxime souhaite que du matériel plus performant soit acheté pour améliorer la qualité des images et des retransmissions vidéo diffusées sur les supports de communication de la Ville.

Coût : 3 000 €

#### **N°11- Achat de jeux vidéos**

Afin de compléter l'offre d'emprunts de la médiathèque, Romain souhaite l'achat de nouveaux jeux vidéos.

Lieu : Médiathèque

Coût : 2 000 €

#### **N°12 - Déplacement de la Fontaine Viard**

Jean-François propose d'ériger la Fontaine Viard, actuellement au Petits Prés, au bout de l'Avenue Joussaume Latour afin de lui offrir davantage de visibilité.

Lieu : Avenue Joussaume Latour

Coût : 25 000 €

#### **N°13 - Installation d'abris à chauve-souris et de pièges à frelons asiatiques**

Pour protéger la faune et notre environnement, Rémi voit s'installer près d'une centaine d'abris à chauve-souris.

Lieux : À proximité des parcs

Coût : 4 500 €

#### **N°14 - Création d'une Zoom Room**

Daniel souhaite qu'un lieu puisse être équipé pour que le public puisse communiquer en visioconférence avec ses proches ou avec ses interlocuteurs institutionnels.

Lieu(x) : Centres sociaux

Coût : 8 800 €

#### **N°15 - Création de supports d'informations pour inciter positivement au changement de comportement**

Dans l'intérêt général des Castels, Isabelle propose de recourir à des nudges pour inviter de manière ludique à préserver l'espace public en matière de propreté, sécurité routière...

Lieu(x) : Château-Thierry

Coût : 10 000 €

#### **N°16 - Création de toilettes publiques**

Pour améliorer le quotidien des usagers du centre-ville, Benoît propose que de nouvelles toilettes publiques payantes soient installées sur l'île

Lieu : Île

Coût : 40 000 €

#### **N°17 - Aménagement d'un trottoir route**

## d'Étrépilly

Pour sécuriser les déplacements des piétons,  
Véronique propose qu'un trottoir soit aménagé à  
proximité de l'USESA, route d'Étrépilly.

Lieu : Route d'Étrépilly

Coût : 40 000 €

---

**Source URL:** <https://www.chateau-thierry.fr/budget-participatif>